

# Tud Kallag

*journal d'informations  
de la ville de Callac*



## Demat deoc'h tout,

Demat deoc'h tout,

Kustum on, e pennad-stur miz Gouere, da gontañ hiroc'h deoc'h diwar-benn budjed hon c'humun.

Gouzout a rit mat e vez roet nebeutoc'h-nebeut gant ar Stad d'ar c'humunioù, d'an departamantoù ha kement zo, koulskoude ne ta nemet 15% eus dle Bro-Frañs « dre o faot ». Un efed zo diwar se war ar c'humunioù, a-dra-sur, met gwashoc'h eo evit ar C'humuniezhoù-kumunioù.

Se zo kaoz e chomomp fur-tre e ti-kêr Kallag evit ar pezh a sell ouzh merañ ar budjed.

Adlavaret a ran amañ ec'h eo yac'h koñchoù ho kumun, n'eo ket re uhel hon dle tamm ebet ha restaolet e vo amprestoù zo a-benn 2017 ha 2018.

Gant se e vez nebeutoc'h-nebeut a arc'hant da restaol ganeomp bepred daoust m'emaomp e-sell d'ober ur pezh amprest a-benn fin ar bloaz-mañ.

Izel eo feur an amprestoù digant ar bankoù evit ar strollegezhioù evel n'eo ket bet biskoazh, ret eo deomp ober hon mad eus se ivez : evit 100 000€ amprestet e vo nebeutoc'h evit 7 000 € da restaol bep bloaz, e-pad 15 vloaz.

Degas a ran da soñj deoc'h ivez ec'h eo ar strollegezhioù, e Frañs, ar re gentañ o lakat arc'hant e-barzh ar vro.

Neuze bep taol ma vez labourioù e Kallag estroc'h evit al labourioù graet gant implijidi ar gumun, e vez roet lañs d'an ekonomiezh dre vras.

Dreist-holl, adkempenn Foarlec'h al leueioù a vo mat evit an ekonomiezh er c'hornad (tout ar stalioù a labouro aze zo deus Breizh, nemet unan) ha sur ne vo ket revinet Kallag evit afer-se.

Emañ sifroù ar budjed a-wel d'an holl ; kaozeet zo bet diwar o fenn er bodadoù-labour ha degemeret int bet gant ar C'hoñsailh, gant se n'emaomp ket e soñj da goachañ anezhe.

Evit ar mont en-dro : 2 805 499 €

Postañ : 1 675 564 €, en o mesk 245 000€ evit an heñchoù hag ostilhoù a bep seurt (war-bouez yac'husaat an dour) ha 557 900 € evit al labourioù war **tout** ar batisoù hag a zo stank er « C'hreiz-kêr melestradurel ».

Kement ha klozañ gant ar pennad-stur-mañ e komzin un tamm eus ar cheñchamant evit ar c'humuniezhoù-kumunioù : war-lerc'h an taol-fall a-berzh Poc'hêr Kumuniezh en deus graet deomp dilezel hon soñj kentañ dre ret, eo bet votet he budjed diwezhañ ha lañset hec'h oberoù diwezhañ gant Kumuniezh-kumunioù Kallag-Argoad : mont a refomp gant Pempoull, Pontrev, Bear, Benac'h, Boulvriag ha Gwengamp, ofisiel eo. Ar raktres evit brastres departamant ar Strollegezhioù nevez, kinniget gant ar Prefed, zo bet votet gant ar C'hoñsailh.

Delc'hen a reomp da labourat, bodadoù-labour, komiteoù ren, aoditoù... ha diagnostikoù kaset da benn gant ur c'habined fiziek.

A-benn ar c'hentañ a viz Genver 2017 e vo laket ar c'humuniezhoù asambles ha krouet ar gumuniezh nevez.

Emaomp o soñjal er mod da gelaouiñ an dud ha d'ober dehze kompren mat ar cheñchamant-se, a sell ouzh stumm ar gumuniezh ha neket ouzh hon fersonelezh deomp.

Un hañvezh brav a souetan deoc'h.

## Sommaire

- Pennad-stur p. 2

- Sommaire p. 2

- Editorial p. 3

- Réhabilitation du Foirail p. 4

- Financement du Foirail p.5

- Breizh 5/5 p. 6

- Budget & marchés publics p.7

- Histoire du drapeau p. 8

- Le bien vivre ensemble p. 9

- Parking des frères David p. 10

- L'herbe pousse p.10

- Le site internet de Callac p. 11

- Les encombrants p. 11

- Pêche p.12

- Jardins fleuris p.12

- Zones humides p. 13

- Sports p. 14-15

- Infos Santé p. 16

- Le SDIS 22 en action p.17

- Vie associative p.18 à 23

- Au Revoir p. 24



Bonjour à toutes et à tous,

Traditionnellement, en juillet, dans cet éditorial je vous présente un aperçu du budget de Notre Commune. Vous le savez, l'Etat réduit les dotations aux collectivités, qui ne sont pourtant « responsables » que de 15% de la dette nationale. Les communes sont impactées certes, mais moins que les Communautés de Communes. C'est pourquoi la municipalité de Callac reste très prudente dans la gestion de son budget.

Je répète ici que les finances de la Commune sont saines, que le niveau d'endettement est plus que raisonnable et que des emprunts s'éteignent en 2017 & 2018.

Aussi, malgré l'emprunt conséquent prévu à la fin de cette année, nos remboursements ne cessent de diminuer.

Il faut aussi profiter des taux historiquement bas consentis aux collectivités par les banques : une tranche de 100 000€ empruntés correspond à une annuité inférieure à 7 000 €, sur 15 ans.

Je rappelle aussi que les collectivités sont les premiers investisseurs sur le territoire national.

Donc tous les travaux, hors régie, entrepris sur votre Commune sont bénéfiques à l'économie en général.

En particulier, la réhabilitation du Foirail profitera à l'économie locale, (toutes les entreprises sont bretonnes sauf une) et ne ruinera certainement pas Notre Commune.

Les chiffres du budget sont publics ; ils ont été débattus en commissions et votés en Conseil Municipal, il n'est donc pas dans notre intention de les masquer.

En fonctionnement sont prévus : 2 805 499 €

En Investissement : 1 675 564 € dont 245 000€ de voirie et équipement hors assainissement et 557 900 € de travaux sur tous les bâtiments, très nombreux dans notre « Centre-bourg administratif ».

Pour conclure cet éditorial, un mot sur la réforme territoriale : après le coup de massue de Poher Communauté et l'abandon forcé du premier projet, la Communauté de Communes de Callac Argoat a vécu son dernier budget, mis en place ses derniers projets : l'association avec Paimpol, Pontrioux, Bégard, Belle-Isle, Bourbriac et Guingamp est actée. Le Conseil Municipal a voté pour le projet de schéma départemental des nouvelles Collectivités, proposé par M. le Préfet. Les séances de travail s'enchaînent, commissions, comités de pilotage, audits... et diagnostics réalisés par un cabinet fiduciaire.

La fusion et la naissance de la nouvelle aggro sera effective le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Nous réfléchissons à la façon de communiquer avec nos concitoyens pour porter et expliquer ce changement de notre territoire, mais pas de nos identités.

Je vous souhaite un bel été.



- Les reconnaissez-vous ? p. 25
- Expression libre minorité p. 26
- Contacts utiles p. 27
- Les avez-vous reconnus ? p.27
- Quelques images p.28
- Exposition temporaire p.28
- Horaires été bibliothèque p.28



## Réhabilitation du Foirail.

Le site du Foirail est en pleins travaux.

La démolition, le désamiantage et la maçonnerie sont terminés.

Le nouveau toit en bacs acier-thermolaqués anthracite est en place, sur une charpente consolidée par des entrails.

Les quatre premières fermes, nord et sud, ont été lestées de « longrines » de béton, en forme de banc.

Quand ce bulletin paraîtra, nous pensons que la dalle en enrobé sera coulée, et que les auvents et les chéneaux seront posés ; le bâtiment en lui-même quasi terminé.

Le bloc sanitaire sera opérationnel à l'automne, qui verra la poursuite des travaux, avec l'installation de l'eau, de l'électricité et du téléphone.

Le terrassement des abords du bâtiment sera réalisé en talus enherbés ; les plantations du parking forestier débiteront en hiver, sans oublier des fruitiers et des arbustes à fruits rouges.

En 2017 seront posés le city pour les adolescents, les jeux pour les petits; l'aire de camping-car (8 places) et l'aire de cirque seront réalisées.

Le point propre, déplacé en contrebas du boulevard de Kerlossouarn, ne sera plus une offense à la vue et à l'odorat.

Par ce projet pluridimensionnel, nous réalisons plusieurs lignes de notre projet électoral, et nous transformons une zone de friche abandonnée en un espace et bâtiment qui, nous l'espérons, recevront l'accord des Callacois et des visiteurs.

Quant au financement, nous vous présentons ci-contre le tableau qui est visible, en 2X3m, au foirail.

Les montants correspondant aux deux tranches sont toujours donnés en hors taxe car les subventions sont calculées sur le hors taxe. Des avenants, ou travaux supplémentaires sont à rajouter, pour moins de 15 000€.

La TVA de 20% est donc à additionner, mais elle sera récupérée en 2018-2019, et deviendra une recette pour les finances de la Commune, permettant à nouveau des investissements.



**Total HT : 534 781 € HT**

**Subventions : 308 513 €**

**Fonds propres : 226 968 €**

**TVA récupérée : estimée à environ 16,4% du montant TTC des travaux.**

**(Taux exact inconnu à ce jour).**

**Nous le répétons, ce projet ne ruinera pas votre Commune.**








Création d'un espace d'animation et d'activités pédagogiques sur le site de l'ancienne Halle aux Veaux (1ère tranche)

**n° de permis de construire:** PC 02202513P0001-M01

**Délivré le:** 25 septembre 2015

**Consultable:** Mairie de Callac

Maitrise d'ouvrage	 COMMUNE DE CALLAC	Place Jean Auffret	22160 Callac	02 96 45 54 61
Architecte	 CHARLES GEFROY ARCHITECTE DESA	Vallée du Ru	22140 Cavan	02 96 35 82 58
BET Aménagements extérieurs	 AMENAGEMENTS ET TERRITOIRES OUEST	Rue Goarem Pella	29600 Saint-Martin-des-Champs	02 98 88 97 80
Coordonnateur SPS	 TPF INGENIERIE	34, rue de l'Avenir	22190 Plérin	02 96 76 75 74
Contrôle technique	 SOCOTEC	1, Rue Pierre et Marie Curie	22190 Plérin	02 96 58 05 40

#### ENTREPRISES

Lot 1 - Désamiantage	LIZIARD ENVIRONNEMENT	ZI De Saint Eloi	29413 Landerneau Cédex	02 98 85 15 56
Lot 2 - Démolition / Gros-Œuvre	LACHIVER BATIMENT	Le Bourg	22390 Gurunhuel	02 96 21 81 83
Lot 3 - Charpente bois / Structure métal / Métallerie	CHARPENTES E.M.G.	ZA de Fournello	22170 Plouagat	02 96 79 54 54
Lot 4 - Couverture	M. JEAN-LUC LE CAZ	3, Rue du Docteur Laënnec	22160 Callac	02 96 45 04 75
Lot 5 - Filets brise-vent	SARL REA SERVICES	ZA de Ruléa	29430 Lanhouarneau	02 98 61 82 39
Lot 6 - Electricité / Plomberie	EIFFAGE ENERGIE BRETAGNE	19 bis, Rue Marcellin Berthelot	29678 Morlaix Cédex	02 98 62 15 77
Lot 7 - Kiosque Sanitaire Automatique	MOBILIER URBAIN BEAUJOLAIS	967, Chemin des Grands Moulins	69400 Gleizé	04 74 09 04 88

#### MONTANT DE L'OPERATION

<b>1<sup>ère</sup> tranche</b>	Réhabilitation de l'ancienne Halle aux Veaux Espace d'animations couvert	<b>319 781 € HT</b>
<b>2<sup>ème</sup> tranche</b>	Aménagement paysager, aire de jeux, aire multisports Aire de camping-cars, aire de cirque, bassin paysager	<b>215 000 € HT</b>

#### FINANCEMENT

ETAT (FNADT)	55 024 € HT
REGION BRETAGNE	74 400 € HT
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	177 589 € HT
CALLAC-ARGOAT COMMUNAUTE DE COMMUNES	1 500 € HT
COMMUNE DE CALLAC	226 968 € HT



**CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC / PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE**

J.F. Le Bihan, président de Bretagne Réunie était indisponible ce 28 mai dernier. Il a quand même tenu à remercier, par un petit mot, Mme le Maire et tout le conseil municipal d'avoir voté pour la mise en évidence de la réunification de la Bretagne à 5 départements, à travers la mise en place de panneaux aux 5 hermines, aux entrées de notre Commune.



Inauguration des panneaux d'entrées de ville Breizh 5/5 le 28 mai en présence de Lise Bouillot, Martine Tison, Marc Le Fur, Cyril Jobic, Eric Robin, Ronan Tremel, les Frères Morvan...

Comme avant, comme autrefois, car c'était çà la Bretagne ! La mère se plaignait quand le jeune partait travailler loin, à Nantes, et le jeune lui disait : « mais Mam, je ne suis pas loin, Nantes est en Bretagne ! » Et il avait raison car le territoire de Bretagne s'est caractérisé par une remarquable stabilité : royaume sous Erispoé en 850, elle devient ensuite un Duché indépendant puis après le traité d'union en 1532 son nom change et on parle alors de la Généralité de Nantes mais ses limites sont toujours celles de l'ancien Duché.

Les cinq départements sont créés en 1790, la Loire-Atlantique s'appelle alors la Loire Inférieure... C'est plus près de nous que le régime de Vichy crée, par décret du 30 juin 1941, une Préfecture de Région à Rennes, sans la Loire Inférieure...

Seul le fonctionnement judiciaire est maintenu et toujours en place aujourd'hui : en effet, la Loire-Atlantique fait partie de la Bretagne Judiciaire et notaires, juges, avocats, commissaires aux comptes etc... relèvent de la Cour d'Appel de Rennes sur les cinq départements.

La partition de la Bretagne n'a jamais été vraiment acceptée par les populations : 7 à 8 sondages montrent que la grande majorité des habitants de Loire-Atlantique souhaite appartenir à la Bretagne de même que la grande majorité des habitants des autres départements souhaite une Bretagne à 5.

En 2009, le rapport Balladur, chargé de la réforme des institutions, est un espoir pour la réunification. On connaît la suite : des régions dessinées, redécoupées sans concertation et une Bretagne qui passe à côté de son unité.

De multiples avantages découleraient d'un processus demandé pacifiquement par les populations depuis la séparation :

Sur le plan économique, en résumé car le sujet est vaste :

- une exceptionnelle façade maritime qui permet une forte politique régionale avec de multiples connexions portuaires sur les 5 départements
- une vraie région de dimension européenne avec 4,5 millions d'habitants
- une augmentation de 40% du PIB
- une vraie région clairement identifiée en généralisant sur les 5 départements la marque « produit en Bretagne ». Par exemple, en instaurant un triangle de dynamisme économique Nantes-Brest-Rennes pour faire redémarrer l'ouest breton
- augmentation de l'attractivité touristique avec la mise en place d'une véritable politique touristique commune
- profiter de notre complémentarité en matière de recherche, de développement et de process industriels (domaine des biotechnologies : expertise parmi les meilleures au monde à Nantes sur les micro-algues mais les professionnels qui pourraient exploiter ce potentiel scientifique sont en Bretagne. La scission administrative rompt tout dynamisme dans ce domaine)
- sur le plan historique et culturel, la réunification de la Bretagne sera l'occasion de renouer avec l'histoire et la culture. Personne ne peut contester l'existence d'une réalité culturelle et historique bretonne en Loire-Atlantique et l'importance d'un sentiment d'appartenance breton. N'oublions pas que notre culture, notre histoire, nos chants, nos musiques, nos danses sont des atouts que nous avons obligation de transmettre !
- n'oublions pas également que la demande des bretons de voir la Bretagne réunifiée n'est pas seulement identitaire et régionaliste : elle est aussi un signe fort de leur volonté de continuer à œuvrer, avec énergie, au destin national de la France !

Et pour finir, j'ai vu cette semaine un petit dessin qui montre un homme devant une assiette d'huitres avec cette légende : La Bretagne sans la Loire-Atlantique, c'est comme des huitres sans muscadet... Les huitres, je ne peux plus en manger à cause d'une allergie, mais je poursuis la métaphore gourmande et pour moi c'est comme deux Lu sans le beurre salé au milieu !

Martine Tison



Budget

## Budget et marchés publics

Les collectivités gèrent de l'argent public. Elles sont donc tenues de respecter le code des marchés publics.



Le CCAS, qui gère l'EHPAD a donc obligation de passer par un marché public pour l'approvisionnement de la cuisine, car la facture annuelle dépasse le seuil de 209 000 € hors taxe, seuil minimum.

L'appel d'offre a été réalisé avec l'aide de PROCLUB, en association avec les cuisiniers ; monter les cahiers techniques décrivant les besoins a été compliqué et minutieux, il fallait tenir compte des quantités, de la qualité, de la variété etc...

- 80% de la somme totale estimée est dédiée au marché formalisé, où tous les produits sont référencés au niveau national et/ou européen.
- 20% de la somme totale estimée, donc le reste, est réservée au « hors marché formalisé », par exemple le lait ribot, la bouillie d'avoine qui ne sont pas référencés au plan national.

Dans ces 20%, est inclus le « circuit court » ou approvisionnement local ; les produits sont achetés le plus directement possible, chez des producteurs et non des revendeurs. Par exemple du lait cru, le pain, la charcuterie fraîche, des fruits et légumes cultivés localement.

La mise en place de ce nouveau mode de commandes a été difficile, c'est pourquoi le CCAS a été obligé de réduire, transitoirement pour la fin de 2016, le volume de l'approvisionnement local.





# Histoire du drapeau.



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## **Le drapeau bleu, blanc, rouge : quel sens et quelle histoire ? Quand est-il apparu ?**

Tout débute au moment des événements révolutionnaires de 1789 : Paris se soulève, de nombreux insurgés, encadrés par les clubs révolutionnaires, portent des cocardes bicolores bleu et rouge qui sont les couleurs de Paris. Mais il y a aussi des cocardes tricolores : bleu, blanc, rouge.

### **Pourquoi ?**

La révolution américaine menée par George Washington, qui aboutit à l'indépendance des États-Unis en 1783, a adopté dès 1777 le drapeau bleu semé d'étoiles, et de bandes blanches et rouges. Cette révolution est soutenue par de nombreux français antimonarchistes qui fréquentent les clubs, les cercles, les cafés parisiens où se diffusent les idées nouvelles de réformes politiques ; les couleurs du drapeau américain rejoignent les couleurs de Paris. Le Marquis de La Fayette a combattu en Amérique pour l'indépendance américaine, il fait partie de la noblesse libérale favorable aux réformes. C'est pourquoi on le retrouve auprès des insurgés parisiens. Il est délégué aux États Généraux à Versailles, assemblée qui doit proposer des réformes au roi Louis XVI. Le peuple parisien s'insurge : c'est le 14 Juillet, la situation est délicate. Devant les désordres, une garde nationale constituée de citoyens est créée avec à sa tête La Fayette auréolé de son expérience américaine.

### **Que fait le roi ?**

Le 17 juillet il se rend à l'Hôtel de ville de Paris où le Marquis de La Fayette lui remet la cocarde bleu, blanc, rouge. La Fayette aurait dit au roi que cette cocarde réunit le peuple de Paris (bleu & rouge) et le peuple de la France (blanc).

A partir de ce moment-là ces 3 couleurs, emblème d'unité nationale, apparaissent partout.

### **Comment s'est-il définitivement imposé ?**

Après la Révolution, Napoléon empereur le conserve, mais après sa défaite en 1815 la royauté est rétablie en France. De 1815 à 1830, les rois Louis XVIII et Charles X rétablissent le drapeau blanc.

27, 28, 29 juillet 1830 : nouvelles émeutes parisiennes, Paris se couvre de bleu, blanc, rouge. Ce sont les « Trois Glorieuses » qui chassent le roi. Les insurgés demandent à La Fayette de proclamer la République mais une autre solution s'impose : un cousin du roi, le Duc d'Orléans se présente « roi des Français avec le drapeau tricolore » : c'est Louis-Philippe 1<sup>er</sup> qui va régner de 1830 à 1848.

Février 1848 : nouvelle insurrection parisienne, le roi Louis Philippe abdique. Un gouvernement provisoire se met en place, proclame la République et les insurgés réclament le drapeau rouge.

Mais le poète Lamartine qui fait partie du gouvernement provisoire défend brillamment le drapeau tricolore.

Il est ovationné et le «bleu-blanc-rouge» redevient le symbole de la concorde nationale.

Depuis 1848 il a été maintenu comme symbole de la Nation. Il a été mentionné dans l'article 2 de la constitution française de 1958.

Un drapeau n'est pas un emblème banal. S'interroger sur son histoire, de son origine à sa mise en place donne le sens de ce drapeau. Il apparaît avec les valeurs du 18<sup>ème</sup> siècle, « siècle des Lumières » : Liberté, Égalité, Fraternité. Il vient du peuple, et ce sont des circonstances conflictuelles qui l'ont imposé, toujours au nom de la concorde nationale.





## Le bien vivre ensemble.



### UN PEU DE CIVILITE

La divagation des chiens, les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs, les déjections sont autant de sources de mécontentement de certains de nos concitoyens.

Il est fréquent de voir des maîtres laisser librement gambader leur chien, lors de la promenade quotidienne, quitte même à le laisser divaguer hors de portée de voix.

Pourtant, pour ceux qui l'ignoraient, nos amis les canidés doivent être tenus en laisse sur les lieux publics, y compris autour du plan d'eau.

A cette loi, certains maîtres rétorquent que leur animal est docile et n'a jamais mordu personne. Mais nul n'est à l'abri d'un élan fougueux ou agressif de leur chien car ils sont tous imprévisibles. Les exemples sont malheureusement nombreux et l'accident peut arriver à tout moment.

Que ce soit un terre-neuve, un épagneul ou encore un yorkshire, la consigne est valable pour tous. Le problème, c'est que souvent les maîtres ne connaissent pas la loi : tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire.

Concernant les animaux dits de deuxième catégorie, beaucoup n'appliquent même pas le port de la muselière.

Une prise de conscience des propriétaires de chiens s'impose. Leur animal n'est sûrement pas dangereux, ni mal éduqué, mais en l'absence de laisse, il peut :

- gêner des promeneurs phobiques et des chiens timides
- rivaliser avec un autre chien qui lui, sera bien tenu
- laisser des déjections car il n'aura pas été vu en train de déféquer
- déranger autrui à cause d'aboiements incessants

Concernant les déjections, des distributeurs de sachets sont à votre disposition au plan d'eau. Utilisez-les !

Le terrain de football n'est pas non plus un lieu d'aisance pour chien.

Pour la sécurité de son animal favori et celle des autres, la civilité est de rigueur.



**Bonne promenade.**





Mémoire

## « Parking des frères David ».



Dévoilement de la plaque mémorielle  
« Parking des frères David ».

A l'occasion de la journée commémorative du 27 mai 2016, consacrée au souvenir de la création du Conseil National de la Résistance, la municipalité a dévoilé une plaque mémorielle « Parking des Frères David ».

A la demande de la famille David – Le Goff très bien représentée ce 27 mai, les élus, conseillés ensuite par M. Valentin

Bertrand, ont volontiers accepté de rappeler l'engagement de ces deux frères, Auguste et Joseph David, dans les mouvements FTP de la Résistance et les maquis locaux.

Ce lieu précis a été choisi car il correspond à la croisée des lieux de vie d'Auguste et Joseph, ainsi que d'Ernest Le Borgne : rue Traversière, rue du Cleumeur, actuelle maison des vétérinaires.

Ces jeunes hommes se sont réunis avec d'autres par amitié, par affinité politique pour lutter contre l'occupant nazi, la milice et le régime de Vichy.

Auguste est mort fusillé à Rennes (avec E. Le Borgne le 8 juin 1944), Joseph s'est éteint à Bückenwald le 16 mars 1945.

Ils avaient 24 ans – Callac en garde le souvenir respectueux.



Infos

## L'herbe pousse



Le printemps a été pluvieux.

L'herbe et les pissenlits envahissent comme chaque année le pied de mur de vos maisons et le bord des trottoirs : la Commune a mis en place un quadrillage en cinq zones pour nettoyer le bitume, mais les mauvaises herbes repoussent vite entre deux passages.

**Nous rappelons que l'entretien des pieds de mur et des trottoirs incombe à l'habitant de la maison.**

La Commune assure l'entretien des caniveaux et de la chaussée.

La ville de Callac compte, aller et retour, 50 km de trottoirs !

D'où la difficulté voire l'impossibilité de « tenir propre ».

Nous réfléchissons à l'acquisition d'une machine qui allègera le travail des agents, très répétitif depuis l'abandon des molécules chimiques.

Merci de votre compréhension.



## Site internet de la Commune de Callac

Il s'est fait attendre mais le voilà !

Le site internet de Callac sera en ligne cet été ; permettant un accès à toutes les informations relatives à la vie de la Commune : économie, culture, loisirs, tourisme, jeunesse et éducation, santé et action sociale...

C'est la société Abergraphique, basée à Brest et spécialiste de la réalisation de sites internet pour les collectivités, qui a conçu le nouvel outil de communication communal, répondant à plusieurs critères :

- un coût raisonnable,
- un outil performant et moderne,
- un site évolutif et un service de maintenance très disponible.

Le site va se construire petit à petit, géré pour la majeure partie par Sonya Henrionnet, chargée de communication pour notre Commune.

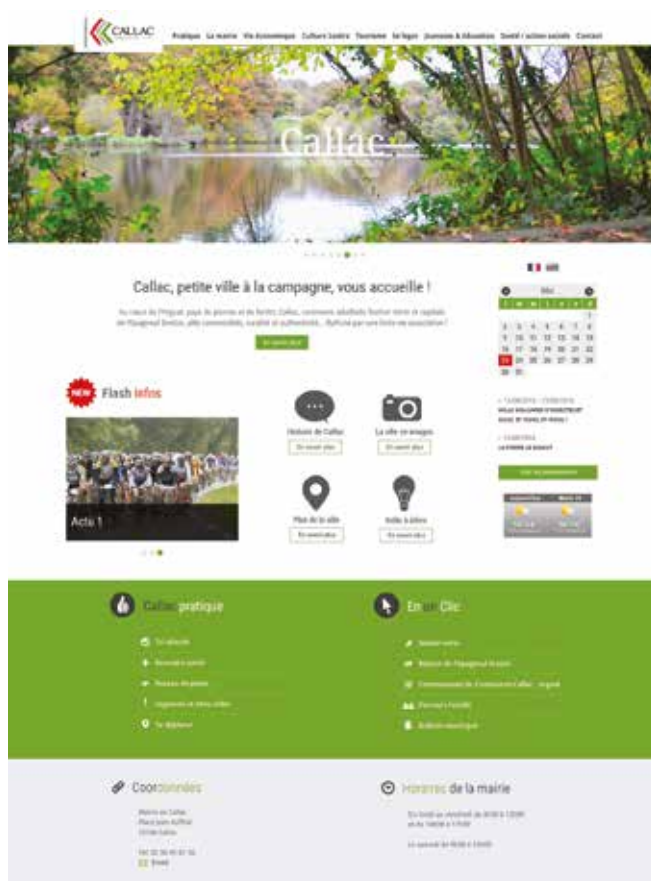
L'aide et les suggestions des Callacois pour enrichir le site seront les bienvenues ! (boîte aux lettres à la mairie).

En projet, une version en breton, afin de promouvoir et valoriser notre belle langue régionale.

Adresse du site :

<http://www.mairie-callac.fr>

Accessible depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre téléphone portable. »



## Les encombrants



La Commune propose aux citoyens une collecte des objets dits encombrants. Réservé aux particuliers n'ayant pas les moyens de véhiculer leurs gros débris à la déchèterie, cet enlèvement est réalisé sans frais le dernier jeudi de chaque mois.

Pour pouvoir bénéficier de ce service, il suffit d'en faire la demande à la mairie au 02.96.45.81.30, dernier délai 2 jours avant le ramassage.

### Quand sortir mes encombrants ?

Les encombrants devront être sortis sur le trottoir uniquement la veille au soir de la date de ramassage et avant 7h le lendemain matin, en veillant à ne pas gêner le passage des piétons et des poussettes.

## Pêche

**Cet été, tentez d'attraper votre premier poisson !**



Ça s'anime côté pêche en Centre Ouest Bretagne puisque la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Côtes d'Armor met en place, pour l'été 2016, un programme d'animation pêche pour petits et grands. Vous voulez découvrir la pêche, en savoir un peu plus sur les poissons ou tout simplement passer un bon moment au bord de l'eau ? Eh bien l'animation « **Je pêche mon premier poisson** » vous correspond.

Lors de l'animation vous découvrirez les poissons, le matériel de pêche et tenterez ensuite d'attraper votre premier brochet ou votre première truite.

Cette animation est ouverte à toute la famille à partir de 3 ans (les -8ans sont accompagnés d'un adulte) aux tarifs de 6€/enfant et 8€/adulte. Les personnes à mobilité réduite peuvent, elles aussi, participer. Le site de Callac bénéficiant d'un sentier PMR et d'un ponton adaptés.

**L'animation est proposée pour Callac à l'étang de la Verte Vallée  
Lundi 1<sup>er</sup> août de 10 h à 12h30**

Pour participer, il suffit de vous inscrire en appelant la Maison Pêche et Nature au 02.96.50.60.04. Les informations concernant le règlement et le lieu du rendez-vous vous seront communiquées par téléphone lors de l'inscription.



## Journée des jardins fleuris



La Commune avait invité le samedi 11 juin les participants de l'année 2015 au concours d'embellissement des villes et villages, tout en acceptant des passagers supplémentaires, qui devaient simplement régler le repas.

Le circuit débutait à Moncontour, petite ville médiévale, perchée sur un piton, close de murs de défense. Montées et descentes se sont enchaînées jusqu'à l'église, splendide avec ses vitraux classés.

Le repas suivit à Ploelec, bonne chère et joli décor.



La visite du Parc du Colombier occupa l'après-midi : splendide parc à l'anglaise, très naturel et policé à la fois.

Notre hôtesse, Madame de Lorgeril est une passionnée et érudite jardinière.

Dernier arrêt à Quintin avant le retour à 19 h 30.

Merci à toutes et à tous pour cette journée partagée chaleureuse et amicale.

Lise Bouillot





### Inventaire des zones humides

Nous venons de terminer et d'entériner sur notre Commune le projet d'extension du périmètre du site « Natura 2000, tête de bassin du Blavet et de l'Hyères ».

Ce projet, accepté par les propriétaires et exploitants en grande majorité, a pour objectif la protection, le maintien et le développement de la biodiversité floristique et faunistique.

La Commune de Callac entreprend l'inventaire des Zones Humides, programme obligatoire.

L'EPAGA, Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de l'Aulne, en est le maître d'ouvrage.

Une zone humide est un territoire inondé ou gorgé d'eau, de façon permanente ou temporaire.

Son rôle est multiple sur les eaux de surface :

- par son pouvoir épurateur sur l'eau, la zone humide est un filtre physique, chimique et biologique,
- par sa capacité de stockage, la zone humide régule les débits d'eau,
- par sa nature propre, la zone humide favorise la biodiversité, faune et flore.
- une zone humide est une surface de pâturage ou de fenaison,
- une zone humide est un puits de carbone : elle stocke le dioxyde de carbone atmosphérique,
- une zone humide apporte une valeur socioéconomique par la chasse, la pêche, les promenades éducatives et pédagogiques.



Un cabinet d'étude, spécialisé dans ce genre d'inventaire, a été élu sur appel d'offre de l'EPAGA pour faire le travail : identifier et caractériser les zones humides.

Un comité de pilotage (COFIL) a été mis en place, conviant des agriculteurs, élus locaux, représentants des services de l'Etat, de la chambre d'Agriculture, des propriétaires fonciers, des forestiers, des représentants de diverses associations : protection de l'environnement, des chasseurs, des pêcheurs, des usagers et du PNRA (Parc Naturel Régional d'Armorique). La caractérisation des zones humides est fondée en premier sur la végétation, puis en second sur la nature des sols.

Chaque exploitant et/ou propriétaire sera prévenu du passage sur le terrain du technicien.

Une restitution des résultats sera organisée en public.

La cartographie sera consultable en mairie pendant 1 mois.

Chaque remarque prise en compte sera vérifiée par des retours-terrain.

En dernier lieu, le document sera validé par le conseil municipal.

Les zones humides sont inconstructibles, mais elles restent cultivables.

Les contraintes sont celles déterminées par la loi sur l'eau et par la directive nitrates, déjà intégrées par les agriculteurs.





Sport

## Championnat de France



Les 4 et 5 juin derniers, l'HERMINE CALLACOISE recevait le championnat de France féminin de rink-hockey féminin (catégories moins de 15 ans et moins de 19 ans).

Des délégations venues de Bretagne, Rhône-Alpes, Auvergne, Ile de France, Pays de Loire et Nord se sont affrontées tout au long du week-end à la salle Albert Monfort.

Les nombreux spectateurs ont pu apprécier la qualité du jeu de ces féminines dont certaines, de la délégation de Bretagne, sont licenciées dans le club Callacois.

Les finales se sont disputées le dimanche dans une ambiance survoltée, au son des tambours, trompettes et encouragements.

L'hermine organisait aussi, une semaine après cette compétition de rink-hockey, le traditionnel gala de patinage.

Une salle Albert Monfort pleine pour un magnifique spectacle présenté par les patineurs de l'Hermine et de plusieurs autres clubs de la région.

Après ces deux manifestations, organisées de façon irréprochable, le président Guy Le Boulch, ne cachait pas sa satisfaction.



## Chèque -

### Pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque-sport pour inciter les jeunes de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et salles de sport.

**Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !**

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive.

Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre un Chèque-sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs et sportives âgé-e-s de 16 à 19 ans. Ainsi, chaque année, plus de 25 000 jeunes bénéficient du Chèque-Sport et réduisent de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.





Sport

## Le critérium de Callac « miroir du Tour de France »



Chaque année, le quatrième week-end de juillet, les fêtes de la Sainte Barbe étaient un moment important pour tous les Callacois.

Des fêtes très suivies qui duraient cinq jours et se terminaient en apothéose avec le fameux critérium.

Organisé de 1946 à 1999, sans interruption, cette fête du cyclisme attirait les foules sur le circuit de Pen Ar Rhun.

Il faut dire que cette course avait lieu le mardi suivant l'arrivée du tour de France à Paris. Les estivants et les passionnés venaient de toute la Bretagne pour assister à la trentaine de passages de leurs favoris.

**54 éditions** qui ont vu les participations de grands champions comme : Bernard Hinault, Eddy Merckx, Raymond Poulidor, Greg Lemond, Richard Virenque, Cyrille Guimard, Louison Bobet, Laurent Fignon, Luis Ocana, Laurent Jalabert, Marco Pantani, Pierre Le Bigaut, ....

Le comité des fêtes était sur le pied de guerre et les bénévoles nombreux.

**Guillaume Cazoulat, Michel Poulichot, Patrick Cadiou, Daniel Bercot, Bernard Le Jeune** ont œuvré et négocié les contrats permettant d'avoir des plateaux exceptionnels.

### Sur la ligne, qui se souvient de Charlot ?

Personnage emblématique et attachant qui récoltait, avec son seau, de l'argent pour la prime du public.

Des révélations de dopages, dans les années 90 ont provoqué une désaffection du public pour le cyclisme. A cela s'ajoute le coût de plus en plus élevé des cachets.

**En 1999**, malheureusement, le critérium s'arrête après la victoire de Stéphane Heulot. Pourtant la passion du cyclisme est toujours intacte à Callac. Maintenant ce sont les cyclistes qui paient pour s'engager sur la célèbre Pierre Le Bigaut, et pour la bonne cause.

Vous pourrez trouver l'histoire du critérium dans un livre écrit par Arsène Maulavé et Marcel Le Roux et paru aux éditions Alan Sutton. Un exemplaire dédié se trouve à la bibliothèque municipale.



24.07.1979 Hinault s'impose

## - Sport 2016/2017

Cette année encore, à compter du 1<sup>er</sup> juin, les jeunes né-e-s en 1998, 1999, 2000 et 2001 peuvent retirer leur Chèque-sport sur **jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport** et le faire valoir auprès des clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons affiliés à une fédération, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL) et service sportif proposé par une collectivité (cours de natation de la piscine municipale par exemple).

Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Toutes les infos sur **jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport**

# Dépistages Santé

Participons au dépistage des cancers !

Les cancers demeurent la 1<sup>ère</sup> cause de mortalité en France. 355 000 nouveaux cas chaque année et 150 000 décès. A noter toutefois un signal positif : on constate une baisse de cette mortalité et cela grâce aux diagnostics précoces et à l'amélioration des traitements.

Actuellement, en France, deux types de dépistages sont organisés : le dépistage du cancer du sein, pour les femmes de 50 à 74 ans, et le dépistage du cancer colorectal, pour les hommes et les femmes de 50 à 74 ans.

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme : environ 50 000 nouveaux cas et 12 000 décès par an. Pourtant, détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut être guéri 9 fois sur 10.

En 2015, dans les Côtes d'Armor, la participation au dépistage du cancer du sein a été de 58,9% (France : 52,10%, Bretagne : 58,6%) ; on a découvert 242 cancers dont 77% de bon pronostic.

Pour le dépistage du cancer colorectal, l'année 2015 a été celle de l'introduction du test immunologique, en remplacement du test Hemocult II<sup>®</sup>.

C'est un test plus simple (un seul prélèvement) et plus fiable, puisqu'il détecte 3 à 4 fois plus de lésions. Grâce à ce test, on espère une amélioration de la participation au dépistage du cancer colorectal, car celle-ci est beaucoup plus faible que pour le dépistage du cancer du sein : autour de 30%. Nous espérons une participation autour de 45%.

Le cancer du côlon est en effet un fléau qui touche 42 000 nouveaux cas chaque année et entraîne 17 500 décès. Là encore, une tumeur de moins de 1 cm peut être guérie 9 fois sur 10.

L'ADEC Armor, dont le rôle est de sensibiliser la population concernée à ces dépistages, demande donc à chacun et chacune de participer aux dépistages et de contribuer ainsi à faire baisser la mortalité.

## *Vous avez entre 50 et 74 ans ?*

### **Vous êtes un homme ou une femme**

Le dépistage du cancer colorectal vous concerne tous les 2 ans !

**Demandez le test à votre médecin dès réception du courrier de l'ADEC Armor !**



### **Vous êtes une femme**

Le dépistage du cancer du sein vous concerne !

**Prenez rendez-vous avec votre radiologue pour une mammographie de dépistage tous les 2 ans !**

**[www.adecarmor.fr](http://www.adecarmor.fr)**

**Pour plus d'informations, nous contacter : [adecarmor@gmail.com](mailto:adecarmor@gmail.com)**

**tél. : 02.96.60.83.00 (sein) 02.96.60.83.02 (côlon)**

### **Je pense à mettre à jour ma carte Vitale ! Tous les ans**

Grâce à ce réflexe, vous actualisez vos droits à l'assurance maladie de façon régulière, vous gardez une prise en charge efficace et rapide de vos dépenses de santé. Vous pouvez le faire quand vous voulez.

*Un conseil : mettez à jour votre carte tous les ans à la même période (à la rentrée ou à la date indiquée sur votre carte par exemple).*

### **Dès que ma situation change**

La carte Vitale, c'est également une mise à jour à chaque changement dans votre situation personnelle et familiale (état civil, droit à la CMUC ou à l'ACS, maternité, retraite, prise en charge d'une affection de longue durée...). Vous pourrez mettre à jour votre carte après avoir transmis les justificatifs à votre caisse d'assurance maladie.

**Bon à savoir :** vous bénéficiez de l'aide à la complémentaire santé (ACS) ? Pour ne pas avancer les frais chez le médecin, mettez vite à jour votre carte Vitale.

### **Comment ?**

Près de chez vous : dans les pharmacies, les accueils de la CPAM et certains établissements de santé.

C'est très simple à réaliser et ça ne vous prendra qu'une minute.



**Plus d'infos sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)**





Pompiers

## Le SDIS 22 en action

Il est 19H30 ce mercredi 18 mai quand l'alerte est donnée.

Un automobiliste vient de renverser un groupe d'une vingtaine de cyclistes en grillant un stop au carrefour du Crenvez et de l'axe Guingamp-Carhaix.

C'est le scénario catastrophe imaginé par le SDIS 22 (Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor) pour un exercice de grande ampleur, dans lequel une quinzaine de casernes de la région vont intervenir.

Les cyclotouristes de Callac et de Maël Carhaix ont été réquisitionnés.

Certains jouent le rôle de victimes, plus ou moins graves, d'autres sont indemnes.

Tous sont pris en charge par les pompiers qui arrivent sur place les uns après les autres.

A la fin de l'exercice, pas moins de 80 secouristes et une trentaine de véhicules sont sur zone.



En fonction de la gravité des blessures, les cyclos sont regroupés par zone.

Les indemnes sont mis à l'écart. Un secouriste les calme et les rassure. Les blessés légers sont également regroupés à un autre endroit et enfin les blessés graves font l'objet d'une attention particulière et leur état est constamment surveillé.

Chaque pompier sait ce qu'il doit faire.

Rien ne doit être laissé au hasard et des observateurs sont présents pour noter les erreurs et les manquements.

Le directeur du SDIS, le colonel Marc Vermeulen, et le sous-préfet de Guingamp, Monsieur Frédéric Lavigne, sont également sur place, ainsi que Madame Le Maire.

Cet exercice est destiné à mettre en situation un maximum de pompiers dans le cadre du nouveau plan NOVI (NOmbreuses VIctimes).



Tous les intervenants se sont ensuite réunis à la salle de Kerbuannec pour un débriefing.

# La Belle Equipe

## PROJET CULTUREL



Créé en 1994 pour éviter la fermeture définitive du cinéma, la Belle Equipe a depuis 20 ans œuvré à la diffusion cinématographique en proposant aux spectateurs une grande diversité de programmation. Elle est composée d'une vingtaine de membres et, depuis mars, d'un nouveau salarié à plein temps, Loïc Monnier. Il avait assuré le remplacement de la précédente salariée. Ce poste est co-financé en partenariat avec la Communauté de Communes et le Conseil Départemental.

L'objectif de la Belle Equipe est de rendre accessible au plus grand nombre, non seulement les films grand public, mais aussi des films plus exigeants et de formes différentes (documentaire, court-métrage, version originale etc...)

L'association souhaite également soutenir et diffuser la production cinématographique locale et régionale, et propose régulièrement des projections accompagnées par des réalisateurs, des enseignants de cinéma ou d'autres intervenants de la société civile.

L'association conçoit la salle comme un lieu de rencontres, d'échanges et de débats, tant sur le plan culturel que sur les problématiques de société.

Le cinéma est un média qui permet une réflexion approfondie et collective, contrairement aux autres médias audiovisuels (télévision, informatique etc...). Le cinéma reste dans nos campagnes, un des rares lieux de vie sociale.

La salle est d'ailleurs mise à disposition d'autres associations qui le souhaitent pour organiser leurs propres animations (RKB, France-Palestine etc...).

Dans son projet culturel, une grande place est réservée au Jeune Public (dès le plus jeune âge) en adhérant aux différents dispositifs scolaires et en poursuivant avec les enseignants du collège une réflexion approfondie sur le choix des films proposés en adéquation avec les programmes.

Une étroite collaboration s'est aussi nouée avec les centres de loisirs auxquels sont proposés régulièrement des films « Jeune Public » classés Arts et Essai, ainsi que différentes animations.

La Belle Equipe participe aux différents réseaux de salles pour pouvoir échanger avec d'autres structures, s'enrichir de leurs expériences et mutualiser les projets.

Après 20 ans d'expérience, l'activité de l'association est reconnue, tant par les spectateurs dont la fréquentation est stable, que par le Centre National de la Cinématographie qui nous a accordé les labels « Jeune Public » ainsi que « Patrimoine et Répertoire », résultat d'un travail collectif de longue haleine.



## L'ARC

Traditionnellement, l'association se met en sommeil pour l'été après la fête de la St Jean.

Suzanne Le Du, la présidente, vous donne rendez-vous en septembre et vous invite à venir nombreux la rejoindre.

La bonne humeur et le dynamisme sont de rigueur.

Chacun trouvera une activité à son goût : belote, rami, tarot, triominos, boules (bretonnes ou pétanque), repas dansant, sortie en car...



*L'association des retraités Callacais sortie à La Roche Bernard*

La présidente et son équipe seront ravies d'accueillir de nouveaux adhérents. Le prix de l'adhésion est de 22€.

**Contact :**

**Michelle Marty**

**tél : 02.96.45.99.75**

# Eostiñ Spered ar Yezh

L'association Eostiñ Spered ar Yezh propose plusieurs activités culturelles :

- Konto brezhoneg (parler breton) attire les bretonnants de naissance qui font un remarquable travail de mémoire, un mardi par mois à la salle Kerbuannec.
- Cours de langue bretonne répartis en 4 groupes de niveau, mardis et jeudis (35 inscrits cette année) à la salle des fêtes.
- Le groupe de peintres amateurs Plijadur o livañ (le plaisir de peindre) pratique l'aquarelle, le pastel, l'acrylique, l'huile... le jeudi de 13h30 à 16h30 salle du plan d'eau et expose régulièrement (en mai à Saint-Servais).
- Un groupe limité s'exerce à la harpe celtique, le lundi matin.
- Par ailleurs, originalité en Bretagne, l'association donne le samedi des cours de cornique à la salle des fêtes.



**Contact :**  
**Ronan Tremel**  
**tél : 02.96.45.94.38**

## Langue cornique – langue bretonne, deux langues sœurs.

Plusieurs langues celtiques, comme le breton, sont parlées en Grande-Bretagne : le gaélique d'Ecosse, le gallois et le cornique de Cornouailles britanniques, situées à la pointe sud-est de l'Angleterre, face à la Bretagne.

Les cours de cornique se font en breton car les deux langues sont très proches ; à lire et comparer un poème d'Añjela Duval, en l'honneur du Printemps : traduit en Français, Breton et Cornique ci-dessous.

### PRINTEMPS

Le grand chevalier  
au pourpoint vert  
parcourt le monde  
sur son coursier,  
au galop de long en large,  
par landes et coteaux,  
par bois et enclos,  
la poche percée  
il sème des écus d'or  
sur l'ajonc jaune,  
des écus d'argent  
sur l'aubépine,  
des diamants,  
des perles sur la pelouse  
des pâturages, des boutons,  
des étoiles, des parures,  
des enchantements,  
le long des talus,  
le long des chemins,  
des clochettes suspendues  
aux branches tintent toutes,  
joyeuses et avec entrain,  
quand frémit le chemin  
au passage de son cheval 'Vent',  
du chevalier déchaîné,  
qui court partout,  
le fils aîné fou du Prince Jaune.  
Mai 1964

### NEVEZAMZER

Ar marc'heg bras  
E borpant glas  
A red ar Bed  
War e varc'h-red  
D'ar pevarlamm, a-dreuz a-he  
Dre lann ha roz  
Dre goad ha kloz  
Toull e chakod  
En ur vont a fot  
Skoedoù aour war al lann melen  
Skoedoù arc'hant war ar spern-gwenn  
Diamantoù  
Perlezennoù  
War leton glas ar peurvanoù  
Nozelennoù  
Steredennoù  
Bragerizoù  
Strobinelloù  
'Hed ar c'hleuzioù, 'hed an hentoù  
Kleierigoù ouzh ar skourroù  
Ma tintont holl  
Bliv ha bagol  
Pa stroñs an hent  
Gant e varc'h 'Gwent'  
Margheg diroll  
A red dre-oll  
Mab henañ foll an Priñs Melen  
Miz Mae 1964

### GWENTON

An marghek bras  
Y gota glas  
A res an Bys  
War y vargh-res  
Dhe'n peswarlamm, a-dreus, a-hys  
Dre hal ha ros  
Dre goes ha klos  
Toll y boket  
Yn unn vones y skoell  
Skoesow owr war an eythin melyn  
Skoesow arghans war an spern-gwynn  
Adamantow  
Perlennow  
War lasennow an peurvaow  
Noselennow  
Sterennow  
Tegennow  
Husennow  
A-hys an dorgeow, a-hys an hynsow  
Kleghigow orth an skorrow  
Ow tynkyl oll  
Skav ha foll  
Pan gren an hyns  
Gans y vargh Gwyns  
Marghek difronn  
A res dre oll  
Mab kottha foll an Pensevik Melyn  
Mis Me 1964



Vie  
Associative

## Boullou Kreiz Breiz



Mardi 14 juin 2016 - Rencontre Plouaret-Callac

La boule bretonne vient de prendre une nouvelle orientation.

En effet, depuis le 15 septembre 2015, elle est officiellement membre de la **Fédération Française du Sport Boules**, au même titre que la Boule Lyonnaise ou la Raffa Vollo.

Cette nouvelle structure offre à ses licenciés la possibilité de participer aux différents challenges départementaux.

Les jeunes de moins de seize ans (filles et garçons) peuvent disputer sur 8 concours, du 4 juin au 14 août, les challenges « **Le Télégramme - Conseil Départemental des Côtes d'Armor** ».

**Le programme à venir est le suivant :**

- 10 juillet à Plestin Les Grèves, - 31 juillet à St Donan,
- 6 août à Tonquédec - 14 août à Trédrez (port de Loquémeau)

Toutes les inscriptions à ces concours sont gratuites et l'association assure le transport et l'encadrement des jeunes. Pour les adultes, des challenges sur 12 journées sont également organisés.

Callac a accueilli deux concours en penn ouzh penn les 11 et 12 juin dernier.

Nous vous rappelons également que, comme chaque année,

**Boullou Kreiz Breiz proposera à ses adhérents les animations boules du mercredi, et pétanque du jeudi, pendant les mois de juillet et août.**

La pétanque peut également être pratiquée toute l'année, chaque jeudi, lorsque la météo le permet.

**Contact :**

**Marcel Richard - tél : 02.96.45.51.10**

**ou**

**Marcel David - tél : 02.96.45.89.70.**

## Les Amis de Pont Ar Vô

**Une nouvelle association voit le jour.**



L'association « **Les Amis De Pont Ar Vô** » a pris vie le 11 mai 2016. Nous étions motivés et déjà nombreux, pour rénover la fontaine de Ste Barbe et le lavoir de Pont Ar Vô. Guidés par Georges, de Tiez Breiz, nous sommes descendus dans la vallée pour estimer et planifier les travaux.

Les statuts, loi 1901, sont établis. Le bureau élu est constitué de la présidente : Lise Bouillot, de la secrétaire : Christine Peron et du trésorier : Michel Riou.

La commune fournira le carburant des machines et la logistique lourde : camion par exemple pour évacuer la végétation.

Les membres fourniront l'huile de coude et le courage, en plus des coupe-fils et des tronçonneuses.

Dès que les statuts sont enregistrés, que l'assurance est souscrite, nous nous mettons au travail. Et il y en a : rejoignez-nous.

**Contact : Michel RIOU**

**tél : 06.08.73.48.45**

# Kallag Rando



Voici les beaux jours, venez nous rejoindre sur les chemins de Callac ou des communes environnantes, rendez-vous le vendredi après-midi à 14h, place de la mairie.

Qu'avons-nous proposé en mai et juin ?

Sorties à Plougonver, Coat Fréau et aux alentours de Callac ; des randos à la journée sur Bulat ou le Yaudet avec le repas tiré du sac, sans oublier notre participation à la PLB fin juin.

Force nous est de constater le mauvais état des panneaux de signalisation sur le Tro Kallag, quand ils ne sont pas arrachés... Espérons que leur remise en état ne tarde pas trop.

Si vous êtes intéressé, venez nous rejoindre lors d'une de nos sorties.

**Contact :**

**M. Lujan tél : 02.96.45.91.63.**

# Callac Culture



*Salon du livre*

Pourquoi changer une équipe qui gagne ? Il est vraiment significatif de constater que, cette année encore, Callac Culture est aux manettes pour vous offrir des spectacles séduisants : convenant à partir de 3 ans avec le spectacle « Les contes illustrés - légendes pirates », et jusqu'aux résidents de l'EHPAD avec un spectacle en musique.

Étalés sur toute l'année, les événements culturels proposés favorisent la rencontre entre le public et les différents acteurs de la culture et connaîtront leur point d'orgue en août avec la 12<sup>ème</sup> semaine culturelle. A noter cette

année la venue d'un créateur plein d'imagination, le concert lyrique animé par le délicieux duo Isabelle Philippe et Lionel Muzin, accompagnés au piano par Alberto Macri (qui revient pour la 7<sup>ème</sup> fois à Callac), ou encore la soirée au Bacardi, Callac Culture innove !!!

Elle vous propose pour sa semaine culturelle un spectacle de musique populaire « Les uns avec les autres ». 5 plateaux variés, répertoires éclectiques, une foultitude de musiciens.

Dimanche 27 novembre 7<sup>ème</sup> Concert de l'Avent : Eglise St. Laurent de Callac à 15h00, avec la Chorale de l'Association des Amis et les chorales La Loguivienne et de Plestin les Grèves.

Mercredi 22 décembre : Spectacle à l'EHPAD pour les résidents, leurs familles et ouvert à tous. Verte Vallée - 14h.



*Michel Priziac rencontre une classe*

12<sup>ème</sup> Semaine Culturelle de Callac du 20 au 27 août 2016

- du lundi 22 au samedi 27 août - Exposition : « Savoir ... Fer » de Lucien LE BRAS  
Salle des Expositions à la bibliothèque : 10h/12h - 15h/18h
- samedi 20 août à 18h00 - Vernissage de l'exposition.
- lundi 22 - Ciné-concert : « Quatre saisons » (sur la Kreiz Breizh Akademi)  
Cinéma d'Argoat - 20h30 en présence de la réalisatrice Pauline BURGIN
- mercredi 24 - 10<sup>ème</sup> Concert lyrique : « Opéra & Opérette »  
Isabelle Philippe (soprano colorature) - Lionel Muzin (ténor) et Alberto Macri (piano)  
Eglise de Bulat-Pestivien à 20h30 -
- jeudi 25 - Journée Découverte du Canton - Maël-Pestivien -  
Guide : Jean Paul Rolland - Eglise de Maël-Pestivien à 10h
- vendredi 26 - Spectacle de musique populaire : « Les uns avec les autres »  
Bacardi à 20h30 -
- samedi 27 - 12<sup>ème</sup> Salon du Livre & de l'Art - Salle des Fêtes - 10h/18h  
à partir de 14h remise des prix du « 4<sup>ème</sup> Concours d'écriture »



**Callac  
Culture**

Informations sur les animations :

- cazabon2002@yahoo.fr - tél : 02 96 45 02 81

- callac.culture@orange.fr - tél : - 02 96 45 58 84

<http://callac-culture.fr>



Vie  
Associative

## ACLICS

### BIENTOT UN TRAIL A CALLAC !!!!

L'Association Callacoise de Loisirs et d'Initiatives Culturelles et Sportives vous annonçait dans le dernier bulletin la naissance d'une nouvelle section en son sein : Le Running.

Cette dynamique section a décidé d'organiser LE TRAIL DE L'EPAGNEUL, le dimanche 30 octobre sur les sentiers de randonnées de Callac.

Les bénéfices seront entièrement reversés à la PLB.

Il sera fait appel aux bonnes volontés pour la sécurité et l'organisation.

**Informations :**

**Rozenn Hidrio tél : 07.88.45.28.79**



La section théâtre de l'association jouera la pièce

**« CIEL MON MAIRE »**

**les samedis 5 et 12 novembre et le dimanche 13 novembre.**

(Comédie en 2 actes de Vincent Durant).

**Contact : Maria DUGUE**

**tél : 02.96.45.97.66 ou 06.11.62.13.12**

## USC



les U11 avec Pascal Raoult

La saison 2015-2016 a été marquée par une très belle prestation de l'équipe A qui termine à la 5<sup>ème</sup> place de son championnat de 1<sup>ère</sup> division.

Rappelons que l'objectif n'était que le maintien.

Ce n'est pas la seule satisfaction de la saison, notamment chez les jeunes qui ont très bien représenté CALLAC sur les terrains de la région.

- les moins de 18 ans, tout comme les moins de 15 ans ont remporté le championnat départemental de D2 première phase et terminé à la deuxième place en deuxième phase.

- les moins de 13 ans ont eux aussi réalisé des résultats prometteurs dont le principal est la victoire au tournoi de Rostrenen en mai dernier.

- les moins de 11 ans sont également à féliciter pour toutes les excellentes places d'honneur dans les tournois.



les U13  
avec Yves Lallauret & Christophe Le Bonhomme

**L'avenir est en VERT à l'USC.**

**Contact :**

**Karine Le Merrer : 06.72.66.46.72**

**Jean-Pierre Trémel : 06.73.82.34.11**

## Le Secours Populaire



Dans le bulletin municipal de décembre, notre comité local du Secours Populaire a rappelé les étapes de son implantation et souligné qu'en conduisant son action au plan local, il s'inscrit aussi dans le cadre de la solidarité en faveur des personnes en détresse dans le monde. Le comité continue son action sur le territoire des communes du canton de Callac et sur celui des communes de La Chapelle Neuve et de Plougouven.

Actuellement 14 bénévoles « font tourner » le comité. Pour venir en aide aux personnes en difficultés, il faut les recevoir, constituer les dossiers en relation avec les services sociaux et les municipalités. Nous avons des relations avec le comité départemental qui nous livre les denrées attribuées par la Communauté Européenne. Parallèlement, il nous faut développer des initiatives locales pour nous permettre de financer l'achat de denrées supplémentaires, car les attributions de

l'Europe ne sont pas suffisantes compte tenu des besoins toujours croissants face à la situation économique et sociale d'une partie de la population.

**Rappel** : permanence aide alimentaire (les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mercredis du mois) dates annoncées dans la presse.

Le vestiaire pour la vente de vêtements est ouvert ces mêmes jours.

**En cas d'urgence** en dehors de ces dates, il est possible d'avoir un contact avec les bénévoles au **02.96.45.51.69**.

Initiatives : braderies, concours de boules et de cartes (dates annoncées dans la presse et sur RKB)

Le travail des bénévoles est conséquent : triage des vêtements pour les installer à la vente, préparation des colis alimentaires...

S'ajoutent aux recettes relevant de ces actions, les subventions attribuées par les communes au titre de leur action sociale et des dons de généreux donateurs que nous remercions.

Récemment, l'action du Secours Populaire, comme celle d'autres associations caritatives, s'est fortement développée dans un contexte international marqué par des tragédies pour des milliers de familles de réfugiés.

Un comité de solidarité implanté à Morlaix, qui collecte des produits divers pour venir en aide aux familles de migrants bloquées dans le nord de la France, a sollicité notre participation. Nous y avons répondu positivement dans la mesure de nos modestes moyens, tout en conservant nos capacités d'intervention au plan local.

En effet, **TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NOTRE !!!!**

## Olympique Escrime du Poher



L'Olympique Escrime du Poher a 3 ans d'existence. Son but, faire découvrir l'escrime sportive & l'escrime de cape et d'épée (ancienne) sur Callac.

Le Club compte à son actif en 3 ans : 25 podiums départementaux, 1 titre de Championne de Bretagne fleuret dames vétérans et récemment 1 titre de Champion départemental fleuret hommes vétérans (en mars 2016).

Nous recherchons des adolescents (16 ans minimum) et adultes intéressés pour découvrir l'Escrime des Mousquetaires & Chevaliers ou par des stages d'initiation au Sabre laser des Jedi / Star wars (adolescents minimum 15 ans).

Projet de créer une Troupe d'Escrime Cape et d'Épée pour faire des démonstrations scénettes : mousquetaires, Star wars... & Cours (assurés par diplômé d'Etat)

Club labellisé Ecole Française d'Escrime FFE

Mardi : => 18h00 / 19h30 Escrime « ancienne » ados (16 ans minimum) & adultes  
19h30 / 21h00 Épée loisir ados (14 ans et plus) & adultes

Jeudi : => 17h30 / 19h00 Fleuret 7/13 ans débutants & confirmés  
19h00 / 21h00 Épée loisir ados (14 ans et plus) & adultes

=> 2 séances Essai gratuites

**Contact :**

**Maître Garcia Tél : 06 62 76 69 47**

**mail : maitredarmes@akeonet.com**



## Au revoir,

Micheline Le Lay nous a quittés, début février 2016 ; son courage face à la maladie nous a tous époustoufflés.



Micheline était née parisienne, en pleine guerre. Après un bac « philo », elle débute dans la carrière d'institutrice à...18ans, consacrant ses étés aux centres de vacances du comité d'entreprise de la RATP.

RATP où Micheline rencontre Francis, qu'elle épouse en 1971.

Son parcours professionnel est atypique car elle défend et applique des « idées d'éducation nouvelle ».

Après un épisode de formatrice pour les cadres de centres de vacances, Micheline redevient institutrice de 1981 à 1998, en tant que directrice de maternelle, dans le quartier de la goutte d'or. La ville de Paris l'honore de la médaille de Vermeil lors de son départ en retraite.

Callac accueille le couple, dans un retour aux sources. Tout de suite, Micheline et Francis adhèrent à de nombreuses associations, épousent la vie de la Commune ; Micheline est élue au conseil municipal, au conseil communautaire et plus tard suppléante de Christian Coail,

conseiller général.

Elle a œuvré avec talent pour le tourisme, devenant présidente du Pays touristique de Guerlédan Argoat.

La médaille du tourisme fut remise à Micheline et Francis en 2014, récompensant leur travail.

Micheline était courageuse, curieuse intellectuellement, engagée politiquement, bref une personnalité riche, joyeuse et fidèle à ses idées.

Notre amitié accompagne Francis.

Au Revoir, Micheline.

Monsieur Alain Kerharo est décédé le 5 avril 2016.



Depuis plusieurs années sa santé s'était fragilisée, jusqu'à son entrée à l'EHPAD de la Verte Vallée, où je le pense il a vécu des jours tranquilles.

Alain Kerharo a travaillé 36 ans à la Mairie de Callac, comme secrétaire général.

Natif de Plufur, il était devenu un callacois de cœur et d'esprit, y déroulant sa vie active avec sa famille, puis sa retraite.

Arrivé en 1961 au service administratif, il a fait valoir ses droits à la retraite en 1997.

Alain Kerharo a donc collaboré avec 5 maires successifs : messieurs Jean AUFFRET, Louis RAOUL, Albert PRIGENT, François Le GALL et Félix LEYZOUR.

Je cite et partage les mots de ce dernier : « Les élus et les maires en particulier, ont besoin de s'appuyer sur un personnel administratif et technique de qualité. Dans le poste de directeur des services, Alain Kerharo a parfaitement réalisé son rôle de fonctionnaire territorial accompli, préparant les dossiers et contribuant à leur mise en œuvre, surveillant les finances et gérant la marche quotidienne de la commune. »

Alain Kerharo laissera le souvenir d'un homme intègre et rigoureux et restera longtemps dans la mémoire collective des Callacois. Je n'oublie pas ses engagements personnels qui furent ceux d'un progressiste.

La société a reconnu ses mérites en lui décernant les Palmes Académiques, au grade de chevalier, et les médailles d'Argent et d'Or, communale, départementale et régionale.

Je salue ici la mémoire de Monsieur Kerharo et assure son épouse, Paulette, sa fille Laurence et ses petites filles de la reconnaissance de la Commune de Callac qui lui remet, des mains de Monsieur Félix Leyzour, la médaille d'Honneur de la Ville à l'occasion de son départ en retraite.

Au Revoir, Monsieur Kerharo.

# Les reconnaissez-vous ?

**Photo A : Le comité des fêtes en 1978**



**Photo B : Année scolaire 1984**



**Vous trouverez les réponses p.27**



Minorité

# Expression libre

Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par le groupe de la minorité et n'engagent que leurs auteurs.

Le Maire, en tant que « directeur de la rédaction » se réserve un droit de réponse immédiat, ainsi qu'il l'a été décidé en commission.

La minorité n'a pas souhaité faire paraître d'article dans cette édition du bulletin municipal



# Contacts utiles

## MAIRIE

Place Jean Auffret - BP 58 - Tél : 02.96.45.81.30

### Horaires d'ouverture :

**du lundi au vendredi :** de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

**le samedi :** de 9 h à 12 h

## PERMANENCES des ELUS

Madame le Maire

et

Les Adjoints

sur rendez-vous.

## ECOLES

**Maternelle :** Tél. : 02.96.45.52.27

**Elémentaire :** Tél. : 02.96.45.52.76

**Collège :** Tél.:02.96.45.50.55

**Garderie périscolaire :** Tél. : 02.96.45.92.79

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

7bis, rue Louis Morel - Tél. : 02.96.45.59.28

*mail : [callac.biblio@wanadoo.fr](mailto:callac.biblio@wanadoo.fr)*

### Horaires d'ouverture :

Lundi : de 16 h 30 à 18 h

Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18h 30

Samedi : de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h

Connexion Internet : 0,50 € la 1/2heure

**Horaires d'été voir page 28**

## SERVICE COMMUNICATION

Sonya Henrionnet est chargée de la communication de la Commune, vous pouvez lui adresser vos propositions d'articles, de documents ou de photos directement à la bibliothèque municipale,

**par tél : 02.96.45.59.28.**

***par mail : [callacom@orange.fr](mailto:callacom@orange.fr)***

## Les avez -vous reconnus ?

### Photo A : Le comité des fêtes de 1978

de g.à d. : Yves Lebrun, Louis Caignard, Jean Prigent, Léa Diraison, Jo Coulouarn, Gérard Guillaume, Le Scanve, Joëlle Guillaume, Marie Prigent, Patrick Cadiou, Louise Cazoulat, Anne Cadiou, Marie-José Le Milbeau, Marie-France Le Corre, Anne Coulouarn, Marie-Rose Roux, Anna Parcheminer, Michel Prigent, Jacques Roux, Marie-Claire Le Contellec, Irène Caignard, Baptiste Le Normand, ?, Le Normand, Jean Cadiou, Guillaume Cazoulat, Gérard Le Corre, Michel Poulichet, Yves Parcheminer, Yves Le Contellec.

### Photo B : Année scolaire 1984 - Instituteur Louis Le Moal

Marina Guillaume, David Cloarec, Valérie Joncour, Céline Le Corre, Christelle Le Gall, Dominique Le Morvan, Nicolas Kermen

### rg du milieu de g à d :

Mickaël Le Gloan, Isabelle Le Coz, Ronan Le Goff, David Le Du, Lenaik Dayot, Gaëlle Nohaic, Alexandre Le Coquen, Christelle Le Bolch

Stéphane Le Godec, Yann Guillosoy, Sylvain Launay, David Provost, Nathalie Bizec, Cathy Droniou, Fabienne Crassin, Sandrine Le Moigne.

## OBJETS PERDUS



**CLEFS**

**Papiers**

*Divers*

**Etc...**

**RENDEZ-VOUS**

**MAIRIE**

**Trouvés**

**02.96.45.81.30**

**PORTABLE**

# Quelques images...



Images



**25 Juin 2016**  
Une nouvelle victoire validée  
**6700** cyclos  
sur les circuits de la PLB



Fontaine de Goascaer



Concours de pouliches



**Bibliothèque  
municipale**

**Horaires d'été  
du 04.07 au 04.09**

Lun : 16h30 à 18h

Mar : 10h à 12h

Mer : 10h à 12h

et de : 14h 30 à 17h

Jeu : 10h à 12h

Sam: 10h à 12h

*fermé de vendredi*

tél : 02.96.45.59.28



Compte-rendu des Tap au Cinéma  
La Municipalité offre le goûter et  
la projection du film « le livre de la jungle ».

Exposition temporaire



**mille milliards d'INSECTES  
et nous, et nous, et nous !  
du 15 juin au 15 septembre 2016**



place du 9 avril 1944 - tél : 02.96.45.57.89

maisondelepagueulbreton@wanadoo.fr